REÇU EN PREFECTURE
le 22/02/2024
Application agréée E-legalite.com
10_DE-091-219104213-20240222-DM24021_DG-

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

24/021

DÉCISION DU MAIRE

Demande de subvention
au Conseil Régional d'Ile-de-France

Le Maire de la Commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations accordées par le Conseil municipal au Maire,

Vu la délibération n° 22/37 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la commune de Montgeron a la possibilité de solliciter une aide financière auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France au titre du dispositif "Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 - Soutien aux Célébrations",

Considérant l'organisation d'évènements festifs pour célébrer le passage de la flamme olympique le 22 juillet 2024 dans la ville de Montgeron, pour un montant de dépenses éligibles de 34 901,50 € HT,

Considérant l'inscription de cette célébration au budget 2024,

DECIDE

Article 1 D'engager les dépenses nécessaires à l'organisation d'évènements festifs pour célébrer le passage de la flamme olympique le 22 juillet 2024 dans la ville de Montgeron, pour un montant de dépenses éligibles de 34 901,50 € HT,

Article 2 De solliciter le Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000,00 €,

Article 3 D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande d'aide financière,

Article 4 Que les crédits sont prévus au budget de la commune,

Article 5 Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la Commune de Montgeron est chargée de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet, et notifiée aux intéressés.

Article 6 La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Montgeron, le 22 FEV. 2024

Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

MAIRIE DE MONTGERON
ESSONNE

Publication sous forme électronique sur https://www.montgeron.fr/